

Situation Covid 19 : à propos de nos réunions

Naninne, le 5 juin 2020.

Chers toutes et tous

Le déconfinement se met en place et les annonces diffusées ce mercredi 3 juin 2020 pourraient laisser croire que nos réunions physiques ne sont plus suspendues.

Cependant, après lecture et analyse des mesures qui accompagnent le dernier communiqué du CNS (Conseil National de Sécurité de Belgique), le conseil d'administration des Alcooliques Anonymes francophones n'encourage pas à la reprise des réunions traditionnelles.

Les responsables du CNS préconisent que, sur le mode du télétravail, les groupes qui ont mis en place un système de réunion en visioconférence devraient, encore actuellement, privilégier ce mode de fonctionnement.

Si certains groupes peuvent, dans le respect des mesures et autres conditions, reprendre le fil des réunions physiques, nous ne sommes pas en mesure de les renseigner actuellement, la situation sera analysée de semaine en semaine afin de vérifier si la bonne tenue de ces séances se concrétise et si nous sommes à même de les répertorier.

Une charte détaillant les mesures et les questions à se poser avant le retour en réunion est disponible sur le site interne (accès aux membres). Ce document a également été diffusé aux quatre régionales ainsi qu'aux différents districts, merci d'en prendre connaissance afin de garantir le retour aux partages présentiels en toute sécurité.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous désireriez connaître et vous remercions de votre confiance et bonne compréhension.

Le conseil d'administration,

Contact Bureau des Services Généraux - 02 / 511 40 30